

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 juin 2016

Date de la convocation : 8 juin 2016

Ordre du Jour : 1- AUTORISATION SIGNATURE MARCHÉ MAITRISE D'ŒUVRE RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET SA TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME
2- PARTICIPATION AUX ECOLES PUBLIQUES
3- QUESTIONS DIVERSES

L'an deux mille seize, le quinze juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ANCTOVILLE SUR BOSCOQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BUNEL Nadine, Maire.

Présents : Mme BUNEL Nadine, Maire, Mme LURIENNE Magali, M. LEMOINE François, adjoints, MM. OLIVIER Yoann, COUPPEY Gilles, Mmes LEPLUMEY Patricia, GEORGES Brigitte, DELALANDE Annie, DEROUET Dominique, conseillers municipaux.

Absents excusés : M. CERCEL Benoît (a donné procuration à Mme BUNEL Nadine);
Mme DESHOGUES Elodie (a donné procuration à M. LEMOINE François) ;

Madame DEROUET Dominique a été nommée secrétaire.

1- 2016/21- CHOIX BUREAU D'ETUDES ET AUTORISATION SIGNATURE MARCHÉ AVEC BUREAU D'ETUDES RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET SA TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame le Maire informe le Conseil Municipal :

↳ qu'une consultation pour la passation d'un marché avec un bureau d'études pour la révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme a été lancé avec la collaboration de M. Laurent CALMESNIL, Urbanisme Conseiller du C.A.U.E, le 26 avril 2016 et a pris fin le 23 mai 2016 à 12 heures,

Suite à cette consultation qui s'est déroulée selon la procédure adaptée, article 28, du Code des Marchés Publics, compte tenu des grilles d'analyses proposées par le C.A.U.E et de la synthèse des auditions des candidats retenus présentées au Conseil Municipal par les membres des commissions d'urbanisme et d'appel d'offres, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de choisir le bureau d'études et de l'autoriser à signer le marché avec ce bureau d'études.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 7 voix pour PLANIS, 2 voix pour Néo Tec URBA et 2 abstentions :

➤ Retient le bureau d'études PLANIS pour la révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme, compte tenu de sa proposition d'un montant total de 29 985 € HT (tranche ferme 23 685€ HT+ tranche conditionnelle 1- Cahier de recommandations architecturales, paysagères et environnementales : 3 450 € HT + tranche conditionnelle 2- Etude loi Barnier : 2 850 € HT).

➤ Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces du marché avec le bureau d'études PLANIS, ainsi que tous les documents annexes nécessaires à sa notification et à son exécution.

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 juin 2016

2- 2016/22- PARTICIPATION AUX ECOLES PUBLIQUES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une participation financière pour les frais de fonctionnement est demandée à la commune par toutes les écoles publiques pour les enfants d'âges scolaires de maternels et primaires domiciliés sur son territoire et lui demande son accord pour payer cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte de régler cette participation financière aux écoles publiques concernées.

3- QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15 minutes.

à Anctoville sur Boscq, le 17 juin 2016
Le Maire,
Nadine BUNEL.

